uteur se plaint que les nes générations n'aient s le sens du « respect l » et n'éprouvent plus de rainte révérentielle ». sdames, « n'allez jambes s qu'à la mer, à la monta-, à la campagne », et en-e : « Ne dites jamais "la nne", dites son nom, cela dra mieux ! »

'auteur de ce précieux de s'appelait Edmonde arles-Roux, directrice du gazine chic « Vogue ». e n'était pas encore ouse du maire de Mar-le, mais ne sentait pas la rée pour autant.

.B. Ne pas dire « électeur tôme », mais plutôt : asse manœuvre de la te. »

subtilement, de force ou en souplesse, tour à tour gaullisée, pompidolisée, giscardisée, mais c'est seulement au-

André Ribaud

(Suite p. 8)

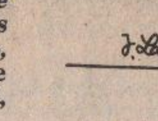
LES PARIS STUPIDES

DÉCLARATION du ministre de la Culture Jack Lang le 11 février sur TF1 :

« La télévision du 10 mai n'est pas encore née, elle est à faire, elle est à naître. Et rendez-vous, si vous le voulez bien, dans un an. »

Alors au gui Lang neuf !

Mais il y a des rendez-vous présomptueux, cher Jack !



le confrère, *on ne transpire pas dans ces murs troués de fenêtres sans rideaux »*, doux euphémisme pour dire que c'est à peine chauffé, qu'on y gèle.

Quant au repas, un *« repas frugal »* offert par Giscard à son visiteur, ah ! ce gueuleton. *« Quelque chose comme une volaille sèche, des fromages durs, des tartelettes de la veille... » « Et le vin, en carafe, pas fameux. Je le soupçonne d'être du coin »*, écrit Jean Cau, la bouche amère. Bref, de la piquette auvergnate, vous voyez le genre...

Autant dire que chez Giscard c'est la dèche, quasiment la misère. Où est la splendeur d'antan ? Certes le personnage a toujours eu la réputation de n'être fastueux qu'avec les deniers de l'État et au contraire d'être atteint de rétention aiguë du portefeuille lorsqu'il est obligé de payer de sa poche.

Mais, qui sait, il n'a peut-être plus de quoi. Cela fait pitié qu'un ancien président de la République n'ait pas les moyens de tenir son rang et de nourrir décemment ses invités.

C'est pourquoi « Le Canard », oubliant ses griefs passés et n'écoutant que son bon cœur, prend l'initiative de lancer une grande souscription nationale.

Pour que Giscard puisse mettre des rideaux à ses fenêtres, des tapis sur ses dalles et chauffer sa « bâtisse », souscrivez !

Pour que Giscard puisse offrir aux journalistes invités à sa table quelque chose comme du poulet tendre, des fromages qui ne ressemblent pas à du ciment, des tartes du jour et du vin buvable, souscrivez !

Pour raccourcir les circuits, adressez vos dons directement au domicile personnel de l'ancien président de la République, à Paris, rue de Bénouville, 75116.

On peut souscrire en argent ou en nature.

On peut même souscrire en diamants.

Les sapeurs Camember et le Kolwezi du Calvados

NOTRE bonne presse – on veut dire celle qui, d'ordinaire, est prompte à s'enthousiasmer pour les exploits militaires – a été d'une inexplicable torpeur devant la magistrale descente des paras à Isigny – le Kolwezi du Calvados. Le « Figaurore » (10/2) relate le fait d'armes dans un mince articulet : « Les paras à l'assaut du camembert », planqué dans un coin de la page 11. Pas un seul mot de l'affaire dans les hebdos. Seul « France-Soir » (10/2) manifeste une nuance admirative dans ce titre sur huit colonnes : **« Le chef du raid raconte la bataille d'Isigny : l'ensemble de l'opération a duré 7 minutes ! »** Mais en page 3, comme si ça ne valait pas la « une » ! Et le texte était, pour la circonstance, d'une indigence pénible. Pourquoi ce coup exemplaire des paras a-t-il été systématiquement minimisé, y compris par le préfet de Basse-Normandie ?

Rappelons brièvement l'action d'éclat : répondant à l'appel pressant de Mobutu – oh ! par-

Gabriel Macé

(Suite p. 8)

ne balle dans l'hernuque

TOUT l'Hexagone de tir est encore sous le coup (de sécurité) des déclarations du Marécharles u après les attentats en Corse :

« J'ai demandé qu'on arme les sentinelles qui assurent la sécurité de nos unités sur le Territoire français. Une balle sera en permanence dans le canon, et les munitions ne resteront plus éloignées dans le poste de garde. »

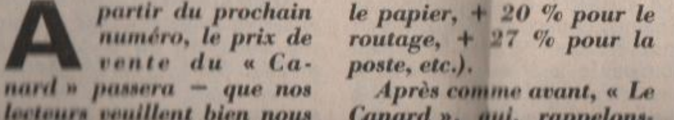
Gââârde, avoue ! Sans mot de passe, c'est la bavure assurée.

Faut dire que, depuis ses fières déclarations après le vol d'armes de Foix (Hernu y avait détecté un commando supérieurement organisé, alors qu'il ne s'agissait que de gus égarés que leur « coup » dépassé complètement), nous sommes tous sur le qui-vive.

Armer réellement les bidasses « de garde », bravo ! Ce week-end, preuve du changement, pour la première fois on a pu assister à une conférence de presse, sans masques, d'appelés du **« Collectif national pour le service à six mois comme promis »**. Grâce à Hernu, ces redoutables gaillards, durant leur service militaire de six mois *« comme promis »*, une balle engagée dans le canon de leur arme de service, pourront faire leur cette fière et vieille devise : **« Nos balles seront pour nos propres généraux. »**

Hernu veut-il décimer la tête de l'Armée française ?





A nos lecteurs

A partir du prochain numéro, le prix de vente du « Canard » passera – que nos lecteurs veuillent bien nous

le papier, + 20 % pour le routage, + 27 % pour la poste, etc.).

Après comme avant, « Le Canard », qui, rappelons-

LA DROITE EST MÉCHANTE





NOUS SOMMES LES CITOYENS LES PLUS CU

Les sapeurs Camember

(Suite de la p. 1)
don ! – de M. Auber, ex-officier de paras devenu dirigeant du groupe fromager Besnier-Claudel, à Isigny (Calvados), l'ex-officier de paras, Fernand Lousteau, dirigeant de la société de gardiennage « Normandy », de Boulogne-Billancourt, mobilise un commando de deux cents hommes, dont trente-huit anciens parachutistes, et investit nuitamment la petite ville d'Isigny. But de l'opération : libérer 750 000 camemberts « Président » « retenus » par des grévistes qui occupent la fromagerie Besnier-Claudel, prétendument pour obtenir leur semaine de 39 heures. Des salopards du genre Katangais de la Sorbonne, ces grévistes !

Pour les neutraliser, le commando des paras dispose de grenades lacrymogènes, de chiens policiers, de matraques, de fléaux japonais dits « nunchakus », et certains même des revolvers. L'affaire a été menée rondement, comme le chef du commando, Fernand Lousteau, le raconte lui-même, tout fiérot : **« Pendant l'opération, qui a duré de minuit à 5 h 45, nous avons quadrillé toute la ville, plaçant des hommes aux points névralgiques... »** et il insista sur **« l'aspect professionnel et militaire de cette opération qui devait être menée proprement et sans bavure ».**

Le fait est, selon des témoignages divers, tout y était : des passants injuriés, une femme gréviste menacée de viol et obligée de s'agenouiller devant les soudards, les hommes du piquet de grève obligés de s'allonger sur le sol – après avoir été matraqués, gazés et enfermés dans une pièce de la fromagerie –, toute la technique d'un corps d'élite. La crème des forces d'intervention. Et tout cela sous le regard impassible d'un capitaine de gendarmerie qui attendait que ça se passe...

Bref, en cinq sec, 750 000 fromages (non, ce n'était pas du « saint-marcellin », c'eût été trop beau) ont été libérés par ces sapeurs Camember d'un nouveau genre, et M. Auber – que l'on n'appelle plus que Dupont-la-Joie d'Isigny – est content-content.

Le coup d'éclat des paras aurait dû susciter l'enthousiasme populaire. Au lieu de quoi, on assiste à une campagne de protestation, et on a poussé le parquet de Caen à inculper le héros du jour, le chef du commando, Lousteau, de « séquestration de personnes d'une durée de moins de vingt-quatre heures ». D'aucuns exigeraient que tous les membres du corps expéditionnaire soient poursuivis pour port d'armes illégal (car les anciens paras n'étaient pas venus en tant que membres de la société de gardiennage Normandy, mais « en amis » de M. Auber. Au fait : où s'étaient-ils procuré leurs grenades lacrymogènes, leurs nunchakus et les pétards ? Avaient-ils dévalisé un centre mobilisateur comme celui de Foix ?



Silence, les antimilitaristes ! Il est bon que les Français aient appris, par l'exemple d'Isigny, que la France dispose d'une « armée parallèle », admirablement préparée pour la lutte contre l'ennemi intérieur, et prête à intervenir au premier appel d'un ami.

Il y a des gens qui pensaient que les paras, quand ils étaient démobilisés, devenaient jardiniers, serruriers, gardiens d'enfants. Non, Dieu merci, ils restent des paras. Toujours mobilisables pour la bonne cause.

Ce n'est pas une inculpation que méritait l'officier de paras Lousteau, c'est une médaille d'honneur, qui aurait dû lui être épinglée conjointement par Charles Hernu et Gaston Defferre.

Cette distinction militaire reste à créer.

Télé m

(Suite de l'article d'André Ribaud)
jourd'hui que le gardien de la liberté du « Figaro » découvre et dénonce les méfaits de la politisation du petit écran à laquelle il ne trouvait rien, ou si peu, à redire.

Quant à l'ancien ministre de la Culture et de la Communication de Giscard, J.-Philippe Lecat, qui fut longtemps le censeur-chef des étranges lucarnes, il explique, lui, toujours dans « Le Figaro », que la télévision vit à l'heure de *« l'information socialiste, bien tenue en main »*, l'opposition étant, elle, *« confinée dans le ghetto de quelques organes de la presse écrite qui lui sont provisoirement affectées comme un dernier espace de liberté »*. En attendant, sait-on jamais, les camps de concentration...

Que, neuf mois après leur défaite, les vaincus du printemps dernier au si lourd passé d'asservisseurs de médias puissent contre-attaquer sur ce

Vin, Cresson et fantaisie

NOTRE pimpante ministre de l'Agriculture, Edith Cresson, a décidé de se jeter à corps perdu dans la bataille des prix agricoles à Bruxelles. Et d'user de toutes ses armes féminines. Sûr d'elle, elle confiait, lundi soir, après les premières discussions que la brouille franco-italienne à propos du vin ne durerait guère et d'ajouter la bouche humide, en agitant sa crinière rousse : *« Il y a eu avec le ministre italien des regards échangés... »* On est sauvé ! Edith ira jusqu'au sacrifice suprême, c'est certain. Quel agriculteur pourra désormais, sans rougir, lui jeter la première pomme ?

en sursaut



rgi. Avec,
icelles, le
tidiens du
ri Pierre,
ques Bau-

leur man-
qui, chez
criera le
« intellec-
isance du
ns et de
« médio-
émissions,
r premier
é d'avant,

avant une enquête sans complaisance de Jean-Émile Jeannesson sur les misérables travailleurs agricoles et les potentats de certaines régions du Mexique. Boutet s'est mis alors à souligner lourdement que ***« Jeannessone »*** (sic) a ***« une caméra très subjective »***, que tout cela n'est ***« nullement représentatif »*** du Mexique et qu'il faut remercier ***« les autorités mexicaines de leur aide »***. Le propos a dû faire grand plaisir à ***« Jeannessone »*** qui avait décrit dans plusieurs interviews tous les bâtons qu'on lui avait mis dans les roues là-bas.

eros
n

écontente-
déjà, fait
s pédégés
sont ter-

l, Jacques
Le 11 fé-
apparition
: juste

Explication de ce numéro télévisé du pédégé : le gouvernement mexicain, via l'Élysée, a fait un foin terrible. Et Boutet a tellement bon cœur... La « nouvelle télé » ne censure pas : simplement, elle met en garde, quoi, afin que le téléspectateur ne mélange pas les torchons « subjectifs » et les serviettes de l'objectivité. Ça promet.

S.R.

L'affaire des camemberts d'Isigny

DES POUVOIRS PUBLICS BIEN COULANTS !

CETTE fois, c'est prouvé : un groupe d'individus peut, en pleine nuit, avec des chiens et des bombes lacrymogènes, prendre d'assaut une usine occupée par des grévistes sans que les pouvoirs publics interviennent. Voilà, brutale, la morale de l'affaire du commando d'Isigny.

Depuis minuit, heure du déclenchement de l'opération du 8 février destinée à la récupération de 750 000 camemberts, la préfecture du Calvados a en effet suivi, quasiment minute par minute, toutes les phases de l'attaque. C'est seulement à quatre heures du matin que le sous-préfet de Bayeux, Philippe Deslandes, a transmis au maire d'Isigny, Gérard Albengrès, la décision prise « en haut lieu ». Il y avait déjà plusieurs heures que les mercenaires patronaux chargeaient les camions sans être dérangés. *« On ne peut pas intervenir,* a alors annoncé le sous-préfet, *l'usine est un lieu privé. »* En vertu de quoi les gros bras embauchés par Besnier, le patron de la fromagerie, ont terminé tranquillement leur « travail ». Comme à l'exercice.

Pas moyen de dormir !

« Privée », l'usine d'Isigny l'était assurément. Mais, le lendemain, à la préfecture de Caen comme au ministère de l'Intérieur, on a vite compris qu'en ne bougeant pas on avait commis une grosse gaffe politique. Les vives réactions suscitées par l'opération ont, bien sûr, aidé à cette prise de conscience. Mais il était trop tard : du bas en haut de la hiérarchie administrative, tout le monde était mouillé. Ultime parade : en dire le moins possible et refiler le paquet à la justice pour qu'elle engage des poursuites. Ce que, d'ailleurs, elle fera.

Rappelons le scénario. Tout commence un peu après minuit, lorsque le maire apprend ce qui se passe. Aussitôt, il téléphone au sous-préfet de Bayeux, lequel annonce : *« Je réveille mon patron » !* C'est-à-dire Paul Feuilloley, préfet du Calvados et de la région Basse-Normandie, qui, à sa préfecture, est bientôt tiré du lit. Un peu plus tard, c'est un substitut du procureur de Caen qu'on réveille. Puis un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, à Paris. Un vrai branle-bas...

Brigadier, vous avez tort

Que faire ? Avant de se concerter par téléphone, chacun phosphore alors dans son coin à partir des éléments connus : les 3 et 5 février, le tribunal de Caen a ordonné que l'usine soit débarrassée des grévistes qui l'occupent. Mais le préfet a, jusque-là, refusé de faire donner la police. La direction de l'usine a donc décidé de passer elle-même à l'action et d'envoyer une milice faire le boulot.

Est-ce légal ? Au parquet et à la préfecture, on a tendance à le penser. Au ministère de l'Intérieur, aussi. D'où le coup de téléphone du sous-préfet au maire pour lui annoncer qu'il ne lui enverra pas les renforts demandés. A part un capitaine de gendarmerie et son chauffeur, arrivés auparavant de Bayeux, personne ne viendra épauler les cinq habituels pandores de la brigade d'Isigny.

Résultat : les gendarmes relèveront tout juste les numéros minéralogiques des voitures du commando. Mais pas l'identité de leurs occupants. De même, ils ne fouilleront pas les voitures pour voir si, par hasard, elles ne contiennent pas des armes.

Mais qui reprocherait aux pandores leur inexpérience quand certaines grosses têtes de la Place Beauvau jugeaient l'affaire d'Isigny anodine ?

G. Mn

DES COMMANDOS AU LIBRE-SERVICE...



... DE LA LIBRE ENTREPRISE

Trop de barils
...ns de pots-de-vin

card publici-
du gouverne-
d, a paru, la
ns plusieurs
çais. Il y était

rien compris à ce message mais les pétroliers professionnels, eux, ont bien ri : si on avait jamais vu signer un contrat saoudien sans « commission » cela se saurait.

Officiellement, pour les gros achats réguliers, le pétrole saoudien est vendu 34 dollars le baril. Avant, si l'on voulait en acheter davantage, il fallait verser un ou deux dollars de

de pots de vin

rien compris à ce message mais les pétroliers professionnels, eux, ont bien ri : si on avait jamais vu signer un contrat saoudien sans « commission » cela se saurait...

On brade

Deux raisons, à la publication de ce placard. D'abord une anecdote : un prince du Golfe avait fait don à un autre prince, domicilié à Genève, du droit de vendre plusieurs cargaisons de pétrole saoudien. Le bénéficiaire vendit le papier 2 millions de dollars (1 milliard de centimes) à un homme d'affaires libano-iranien. A la suite d'une ténébreuse embrouille, le dit homme d'affaires alla pleurer chez les policiers suisses qu'après avoir payé il n'avait jamais pu mettre la main sur la camelote. Le prince vendeur fut arrêté, puis relâché. Et c'est le prince donateur qui fit publier le placard moralisateur cité plus haut.

Deuxième raison : la récente baisse, très sensible, des prix du pétrole brut et des produits raffinés sur les marchés européens. En effet, quand il y a pléthore et que tout le monde cherche à vendre, le client ne voit vraiment plus aucune raison de graisser la patte à un intermédiaire pour se procurer un pétrole qui coule à flots.

Officiellement, pour les gros achats réguliers, le pétrole saoudien est vendu 34 dollars le baril. Avant, si l'on voulait en acheter davantage, il fallait verser un ou deux dollars de mieux par baril à un vague cousin du roi ou à un autre intermédiaire. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui le même baril est proposé à 32 dollars sur le « marché libre » de Rotterdam.

Cette dégringolade se répercute sur les ventes au détail dans les pays où les prix sont libres, en Allemagne fédérale, par exemple. Dans ceux où ils ne le sont pas, comme la France, les consommateurs auraient tort de rêver : ils n'ont aucune chance de payer moins cher. Les prix ont longtemps été fixés trop bas et il est même question d'une hausse, en avril.

Une très petite consolation pour l'usager moyen : cette hausse, pour une fois, les princes, leur nombreuse famille et leurs hommes d'affaires n'en profiteront pas. A vrai dire, ces pauvres gens n'en font pas une maladie. Leurs experts prédisent pour bientôt, peut-être même pour l'hiver prochain, un retour à l'âge d'or de la pénurie.

A l'âge d'or noir, bien sûr. Mais pas noir pour tout le monde.

Le gouvernement dans le maquis corse

MALGRÉ la nouvelle flambée de violence, en Corse, et même après la mort d'un légionnaire, le gouvernement n'a pas l'intention de revenir aux bonnes vieilles méthodes de l'époque Giscard. Pas d'envoi massif de CRS et de gendarmes, pas non plus de commandos antiterroristes amenés par « Transall ». Au lendemain des attentats, la police n'a même pas procédé aux nombreuses perquisitions musclées, comme elle le faisait naguère après chaque « nuit bleue ». Pas question, donc, de retomber dans le cycle « provocation, répression, solidarité ».

Il est même plutôt question de discrètes négociations. Bastien Leccia qui suit, pour le gouvernement, les affaires corses va tenter de prendre contact avec des dirigeants indépendantistes clandestins, comme il l'avait déjà fait peu après le 10 mai. Mais ce ne sera pas facile : les chefs du FLNC auraient changé et il semble que le mouvement soit très divisé. Du coup, personne ne sait trop où trouver des « interlocuteurs valables ».

... DE LA LIBRE ENTREPRISE

La nouvelle force de frappe

DISSOUDRE ou ne pas dissoudre la société de vigiles « Normandy », dont le patron, Fernand Lousteau, a été inculpé pour le raid sur les camemberts d'Isigny ? Durant tout un après-midi de la semaine dernière le cabinet de Gaston Defferre s'est penché sur la question. Sans, finalement, trouver de solution.

Un conseiller du ministre de l'Intérieur pensait avoir trouvé le joint : il suffisait, disait-il, d'appliquer une loi de 1936 qui interdit les milices privées. Mais, renseignements pris auprès de quelques juristes du Conseil d'État, il s'avéra que cette loi n'était en l'occurrence pas la bonne.

Il va donc falloir trouver autre chose. Et vite. Car, Place Beauvau, on craint que l'affaire d'Isigny ne donne des idées à quelques-uns. Pourquoi, en effet, certains ne généraliseraient pas la formule, en mettant sur pied une milice itinérante du genre « spécial coups de main » ? L'attitude des pouvoirs publics y incite : ils ont considéré comme relevant du domaine privé ce qui se passait à l'intérieur de l'usine occupée. Il n'en faut pas plus pour que, dans une profession où l'on ne manque ni de gros bras, ni de vocations, on se mette à rêver et à prendre des contacts.

L'aventure d'Isigny — quelques jours plus tard, à Clichy, au cours d'un autre assaut de vigiles, un ouvrier trouvait la mort — est d'ailleurs un exemple de ce qui peut s'organiser sous la houlette de vrais « pros ».

L'ancien officier parachutiste Fernand Lousteau n'a qu'à siffler pour recruter chez ses camarades paras et renforcer le corps des simples vigiles mobilisés par sa boîte. C'est ce qu'il a fait pour le commando d'Isigny.

Lousteau peut également compter sur son associé de la « Normandy », Louis Pouillelong, ex-para lui aussi, mais surtout spécialisé dans ce genre de coups de main. Après avoir été colleur d'affiches du côté de Puteaux, Pouillelong a participé, en 1977, au conflit du « Parisien libéré ». C'est lui qui, à l'époque, avait assuré la distribution, toute en force, du journal que les ouvriers CGT des Messageries de la presse refusaient de diffuser.

Par ces temps de chômage, le muscle punitif ne demande qu'à servir...

URS FANTÔMES



ntre une urne électorale et une

(Réponse aux prochaines élections.)

Foyer ou le mur du soupçon

JEAN Foyer, ancien ministre de la Justice et actuel député RPR de Maine-et-Loire, avait déclenché un beau vacarme, le 22 décembre 1981, en proclamant qu'il avait été, à l'Assemblée nationale, la victime d'une « manipulation téléphonique ». Plus précisément, Foyer affirmait, on s'en souvient peut-être, que l'huissier de la réception avait entendu, en appelant le bureau du député, la conversation que celui-ci avait eue le matin même avec son assistante parlementaire.

Dès que Foyer eut signalé l'horrible incident, la questure de l'Assemblée nationale s'empara de son répondeur téléphonique et le confia aux experts de la direction des Télécommunications. Lesquels experts conclurent que la fameuse « écoute » était le résultat d'un *« mauvais fonctionnement »* de l'appareil, rien de plus. Jean Foyer a été tenu informé des résultats de cette enquête. Pourtant il n'a pas daigné répondre aux questions que nous lui avions posées par écrit à ce sujet le 4 février. Il a fallu insister lourdement au téléphone, le 15 février, pour connaître enfin, grâce à sa secrétaire parlementaire, l'épilogue de cette « affaire ». Foyer, lui n'a pas cru devoir faire autant de bruit à propos de son erreur qu'il en avait fait à propos de son indignation.

Cela dit, l'enquête des PTT avait été d'autant plus active, à la suite de la réclamation de Foyer, qu'au même moment d'autres personnalités politiques s'étaient plaintes, elles aussi, d'être épiées par des oreilles indiscrètes. Résultat de l'enquête : aucun homme politique, jure-t-on au cabinet de Louis Mexandeau, ministre des PTT, n'est actuellement l'objet d'une écoute. Bravo, à ceci près que tous les minitres des PTT ont toujours nié les écoutes...

Sauvagerie

En revanche, et toujours chez Mexandeau, on reconnaît une prolifération inquiétante des écoutes « sauvages ». Plus précisément les techniciens des télécommunications constatent la multiplication des « dérivations » que des bricoleurs talentueux branchent sur les lignes téléphoniques de braves abonnés. De telles installations pirates permettent certes d'écouter les conversations des voisins de palier, mais elles offrent surtout la possibilité de téléphoner gratuitement à New York, Fort-de-France ou Tokyo, aux frais de l'abonné parasité.

C'est tout de même moins cher, de demander le 22 à Asnières...